



Confinement et continuité pédagogique

publié le 02/04/2021

Mesdames, Messieurs,

Ce nouveau confinement nous impose de travailler à nouveau en distanciel à partir de mardi.

Un sondage est réalisé pour connaître les difficultés matérielles et techniques que cela peut engendrer pour certaines familles.

Nous vous proposons le prêt de tablettes si besoin, en échange d'une fiche de prêt et d'une assurance responsabilité civile.

Afin de maintenir un enseignement de qualité, les cours et devoirs seront indiqués dans le cahier de texte *Pronote*, par les enseignants. Le temps de travail journalier ne doit pas dépasser quatre heures.

Les enseignants indiqueront également le mode de retour du travail demandé :

Soit à partir du cahier de texte « déposer une copie »

soit via la boîte mail de l'ENT ;

Les élèves de 6ème et de 5ème ont eu des formations lors des deux trimestres pour maîtriser les rudiments informatiques, ils sont donc en mesure de s'informer sur le travail demandé.

Pour accentuer le travail en autonomie, votre enfant peut également se reporter aux ressources en ligne disponibles dans l'ENT i-cart ; le site du CNED « Ma classe à la maison » met à disposition des cours et exercices par niveau et matière.

Nous restons à votre écoute par téléphone en cas de besoin.

Bien cordialement

Stéphanie Atindéhou Laporte



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.